

Ecole élémentaire de GRIES
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE
du JEUDI 17 octobre 2024.

Personnes présentes :

- Les représentants des parents d'élèves : Mmes EBY, EL MIHNAOUI, FAULLIMMEL, TIANI, VOLTZENLOGEL, GROSS, et M. ECKERT, M. BURNER, TATOU TEMGOUA
- Les enseignants : Mmes DEGENEVE, HAMMER, KIMMEL, MEYER et M. GLASENER.
- M. HOFFSTETTER, maire et Mme ANTHONY, adjointe.

Personnes excusées :

Mmes CORRIVAUD, NAIDET, BACQUET, enseignantes
Mme DOLT ERCOLANO, FINE, RIMBOT LANGOWSKI représentants de parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme MEYER Florine

Début de la séance : 17H30

Un tour de table est effectué pour que chaque membre puisse se présenter.

1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le procès-verbal du dernier conseil d'école date du 17 juin 2024.

Le dernier procès-verbal du conseil d'école est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le **vendredi 11 octobre 2024.**

Les parents qui le souhaitent ont pu venir assister à une réunion d'organisation qui s'est déroulée le vendredi 23 septembre 2024. Cette réunion avait pour but de définir les dates et horaires de mise sous pli du matériel de vote et du dépouillement.

Les électeurs ont pu voter par correspondance jusqu'au vendredi 11 octobre à 12h00.

6 sièges étaient à pourvoir. 12 candidats se sont présentés et ont été élus :

FAULLIMMEL Sophie, GROSS Céline, EL MIHNAOUI Mona, RIMBOT Françoise, BURNER Mathias, ECKERT Olivier, VOLTZENLOGEL Aurélie, TATOU TEMGOUA François-Xavier, EBY Céline, TIANI Tatiana, DOLT Nathalie, FINE Fanny.

Sur un effectif total de 229 électeurs inscrits, 176 ont voté et 151 sont exprimés.

Le taux de participation est de 76,86 % (taux de participation en hausse de plus de trois points). La directrice remercie toutes les personnes qui ont voté et les parents qui ont préparé le matériel de vote et effectué le dépouillement.

3. Mairie :

Nous remercions la mairie pour les différents investissements et interventions faites à l'école :

- financement du petit déjeuner allemand suite à l'action « A l'école, j'y vais autrement » du mois de juin.
- divers petits travaux dans les salles de classe pour la rentrée et depuis la rentrée
- renouvellement de savon et de papier essuie-mains
- prise en charge financière des interventions de l'an dernier du professeur de musique M. Merlen
- prise en charge financière de tous les déplacements en bus de l'année ainsi que les entrées à la piscine et la présence d'un maître-nageur supplémentaire
- mise à disposition de la salle des fêtes pour le spectacle monté par la classe de CM1/CM2mono
- début de la végétalisation de la cour
- livret abordant le « Bien vivre ensemble » offert à tous les élèves du CE2 au CM2

Nouvelle demande à la mairie :

-Le problème de présence de guêpes dans la salle 4 n'est pas résolu. Une recherche approfondie d'un éventuel nid serait souhaitable.

=> Le problème est pris en compte et une solution sera cherchée.

Mot de M. le Maire

M. Hoffstetter félicite les parents élus. Il précise qu'il est à l'écoute des parents et fait au mieux pour répondre aux demandes avec les moyens disponibles.

Les relations cordiales avec l'équipe enseignante permettent d'avoir un cadre éducatif bénéfique.

Il précise que pour l'année 2024, la mairie a dépensé 6 129 € pour les différents projets de l'école et 2 700 € pour les interventions musicales.

La végétalisation de la cour sera poursuivie.

Mme Anthony informe les membres du conseil d'école du changement de bibliothécaire. Mme Freudenreich Stéphanie remplace Nadine. Mme Anthony précise que Stéphanie est ouverte à tout projet ou idée venant de l'équipe enseignante. Le taux de fréquentation de la bibliothèque par les élèves après 16h a augmenté depuis le début de l'année scolaire.

L'Adjointe au Maire fait également un point sur les projets en cours du Conseil Municipal des Enfants. Ces petits élus souhaiteraient organiser une marche solidaire de 5 km dans Gries et renouveler l'action « A l'école, j'y vais autrement ».

L'ajout de 13 places au périscolaire (uniquement des CM2) sur la pause méridienne, dans l'ancien local jeune, est fortement apprécié des parents et des enfants.

Les problèmes d'incivilité et de dégradation à l'aire de jeux sont abordés.

La mairie a investi pour embellir cette aire et la diversifier par l'achat d'agrès. Malheureusement, depuis ce printemps, des actes d'incivilité se produisent régulièrement par des enfants d'une dizaine d'années. Les riverains se plaignent régulièrement de ces comportements.

La police intercommunale passe régulièrement dans la zone. À cela s'ajoutera des nouvelles mesures : l'âge d'accès sera abaissé de 12 à 10 ans et un nouveau règlement sera affiché.

M. le Maire précise que le livret « Bien vivre ensemble », offert par la commune, peut être l'occasion pour les parents de revoir avec leurs enfants les règles de politesse et de civilité.

4. Evaluation d'unité d'enseignement

Cette année, l'école maternelle de Gries, l'école primaire de Kurtzenhouse et notre école bénéficions d'une évaluation d'unité d'enseignement.

Il s'agit d'évaluer les effets des choix pédagogiques et éducatifs opérés. C'est une évaluation du projet d'école actuel en vue d'élaborer le suivant.

Cette évaluation se déclinera en trois temps :

- Une phase d'auto-évaluation : l'équipe enseignante doit faire le point sur les actions et les projets menés dans l'école ces dernières années, ainsi que faire le bilan sur les effets constatés. L'objectif est de proposer collectivement des axes de développement ou de consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école. Un rapport doit être rédigé par l'équipe enseignante et transmis à des évaluateurs externes pour le 13 décembre 2024.

Pendant cette phase d'auto-évaluation, les parents d'élèves vont être sollicités. Ils seront interrogés via un questionnaire en ligne (un QR code sera fourni dans le cahier de liaison). Les élèves de CM1/CM2 seront aussi interrogés ; ils répondront à un questionnaire en classe.

- Visite d'évaluateurs externes : des évaluateurs externes viendront ensuite à l'école (hiver/printemps 2025). Des temps de concertation et/ou d'observation seront organisés.
 - Présentation du rapport final : le rapport des évaluateurs sera présenté lors d'un conseil d'école extraordinaire qui aura certainement lieu au troisième trimestre et regroupera les membres du conseil d'école des trois établissements.
- Suite à cette évaluation, un nouveau projet d'école sera rédigé à la rentrée 2025.

5. Plan de prévention du harcèlement à l'école

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARe. Ce programme est en lien avec la loi pour une école de la confiance qui affirme le droit à une scolarité sereine sans harcèlement. La mise en œuvre de ce programme s'articule en quatre champs : la prévention, la détection, le traitement des faits et le signalement (cf. annexe 3).

Qu'est-ce que le harcèlement ? (cf annexe 5B)

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement. Afin de prévenir ces situations, un protocole national bien défini est suivi par l'école (cf. annexe 8A).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, l'équipe enseignante a signé une charte d'engagement à travers laquelle elle s'engage à :

- suivre une formation (en cours)
- appliquer le protocole de lutte contre le harcèlement. Il permet à l'équipe enseignante de réagir efficacement en cas de situations de harcèlement scolaire.
- rédiger un plan de prévention. Il détaille ce qui est mis en place pour éviter l'apparition de situation d'intimidation.
- dispenser des séances d'apprentissage aux élèves du CP aux CM2 et participer à des temps forts.
- sensibiliser les familles en communiquant, en transmettant des informations. Une première plaquette est transmise en pièce jointe (cf. annexe 5B).

6. Bilan de rentrée :

L'équipe pédagogique accueille cette année Mme KIMMEL, Mme BACQUET et Mme NAIDET.

Les effectifs :

GS/CP: 29 élèves (13 GS, 16 CP)

Mme KIMMEL Mélanie

CE1/CE2 : 21 élèves (10 CE1, 11 CE2)

Mmes DEGENEVE Frédérique et NAIDET Laura (le lundi et un mardi sur trois)

CM1/CM2 : 24 élèves (11 CM1, 13 CM2)

Mmes CORRIVAUD Emilie et BACQUET Laetitia (le mardi)

CP/CE1 bilingue : 19 élèves (12 CP, 7 CE1)

Mme MEYER Florine

CE1/CE2 bilingue : 18 élèves (9 CE1, 9 CE2)

M. GLASENER Jörg pour la partie allemande les mardis et vendredis, Mme HAMMER Laurence pour la partie française les lundis et jeudis.

CM1/CM2 bilingue : 29 élèves (11 CM1, 18 CM2)

M. GLASENER Jörg pour la partie allemande les lundis et jeudis, Mme HAMMER Laurence pour la partie française les mardis et vendredis.

Effectif total : **140 élèves.**

7. Bilan des premières évaluations repères nationales

Sur la période du 09 au 20 septembre, tous les élèves du CP au CM2 de l'école ont passé des évaluations repères nationales en mathématiques et français. Les résultats ont été transmis aux parents.

Les résultats nous ont permis de cibler précisément les domaines dans lesquels les élèves ont le plus de difficultés.

Pour les CP, les besoins en français portent sur :

- la manipulation de phonèmes et de syllabes
- la connaissance des différentes écritures d'une lettre et l'associer au son
- la compréhension d'un texte écouté.

En mathématiques :

- le dénombrement d'une collection et l'association à son écriture chiffrée
- la résolution de problèmes.

Pour les CE1, en français, les fragilités sont :

- la lecture à voix haute et la compréhension d'un texte lu seul
- l'écriture de mots dictés.

En mathématiques :

- la lecture et l'écriture des nombres
- le calcul en ligne
- la résolution de problèmes.

Pour les CE2, les difficultés en français sont :

- la lecture à voix haute
- l'accord dans le groupe nominal
- l'identification des constituants d'une phrase.

En mathématiques :

- poser et calculer
- la résolution de problèmes.

Pour les CM1 et CM2, les difficultés se sont révélées essentiellement :

- en grammaire (reconnaître les principaux constituants d'une phrase et les classes de mots, l'accord dans le groupe nominal et entre sujet et verbe)
- en dictée de mots
- en lecture à voix haute.

En mathématiques, la fragilité se trouve :

- dans la mémorisation des procédures
- en calcul posé.

Pour pallier ces difficultés, un décloisonnement en lecture sera organisé. Des groupes de besoin seront mis en place dans le cadre des APC. Et des stages de réussite seront proposés à certains élèves de l'école durant les vacances.

Au quotidien, du travail différencié et ciblé est fait dans chaque classe.

De nouvelles évaluations repères auront lieu en janvier pour les CP.

8. Projets menés à l'école

Toutes les classes sont allées visiter la bibliothèque et comprendre son fonctionnement.

Les jeux de société proposés par la bibliothèque ont également démarré. Chaque classe s'y rendra deux fois dans l'année pour profiter de cette activité.

Au mois de décembre, des contes de Noël seront lus aux élèves par les bénévoles de la bibliothèque et par Stéphanie Freudenreich, nouvelle responsable de la bibliothèque.

Nous les remercions chaleureusement pour le temps qu'ils prennent pour nos élèves.

Suite au projet « A l'école, j'y vais autrement » sur une semaine du mois de juin, la mairie a offert le 19 septembre aux élèves un petit déjeuner allemand pour les féliciter de leur engagement sportif et citoyen, et les motiver à continuer à venir à l'école autrement qu'en voiture. Un grand merci aux parents volontaires d'avoir assuré le service.

Les CM1/CM2 bilingues et monolingues ont eu la chance de visiter « La cour des Mots ». Visite organisée par M. Hoffstetter et Mme Anthony.

Toutes les classes ont participé à l'exposition des Arboriculteurs du 12 et 13 octobre, en élaborant des productions plastiques faites en classe.

Nous remercions l'association des Arboriculteurs de nous convier chaque année à leur exposition le lundi matin suivant le week-end de l'exposition et d'offrir à chaque élève des pommes et du jus.

Les CP/CE1, dans le cadre de la semaine du goût (du 14 au 18 octobre), ont découvert différents plats, différentes spécialités. Chaque jour, un parent d'élève apportait un met pour que les enfants puissent goûter et découvrir de nouvelles saveurs. Merci à eux pour leur implication.

En EPS :

-Les élèves de GS au CE2 profiteront, cette année, à tour de rôle des interventions de l'ASA. Sur cette 1^{ère} période, ce sont les CP/CE1bil qui ont fait un cycle basket. Pour la période à venir, ce seront les CE1/CE2 bilingues et monolingues qui pourront en profiter.

-Un cycle athlétisme a eu lieu et s'est clôturé par une rencontre entre 4 classes de l'école le 15 octobre, avec classement, podium et remise de médailles.

Nous remercions vivement tous les parents ayant aidé lors de cette manifestation. Sans eux, cela n'aurait pas été possible.

-Les GS ont la possibilité de se rendre en salle de motricité à l'école maternelle, tous les lundis matin, lorsque les CP sont en enseignement religieux ou morale. Nous remercions les collègues de maternelle de nous laisser la salle à disposition.

Toutes les classes participeront au dispositif « Maternelle au Cinéma » et « Ecole et Cinéma ». Il s'agit de visionner 3 films durant l'année (déplacement au Centre Culturel Claude Vigée de Bischwiller) sur lesquels une exploitation sera faite en classe. Le thème de cette année est « Voyage et aventure ».

Le mardi 5 novembre, le photographe viendra à l'école. Les informations nécessaires pour passer les commandes seront transmises ultérieurement. Une partie des ventes reviendra à la coopérative scolaire.

Les CP/CE1bil et CE1/CE2bil participeront au festival Augenblick le 15 novembre.

Les CM1/CM2bil profiteront de l'intervention Eurovoyageur.

Les CM1/CM2mono auront une intervention intitulée « Voyageur et citoyen » menée par un agent de la SNCF.

Les GS assisteront à un spectacle de Noël le 29 novembre au matin avec les élèves de maternelle à l'annexe de la mairie.

Le jeudi 28 et vendredi 29 novembre, les élèves de toute l'école seront sensibilisés au tri et au recyclage. L'Ambassadeur du tri des déchets de la Basse Zorn interviendra dans chaque classe et proposera différentes activités.

Toutes les classes, sur trois dates différentes (5, 6 et 17 décembre), se rendront à la Maison Rurale de l'Outre Forêt à Kutzenhausen, la journée entière. Au programme visite de la maison, de l'école d'autrefois, atelier de calligraphie et confection de « Mannele », découverte de jeux d'antan.

Le samedi 14 décembre, tous les élèves seront invités à venir chanter dans le cadre de « La Magie de Noël » des chants de circonstance préparés en amont en classe.

Les classes bilingues reprendront une correspondance avec des élèves allemands.

Un cycle natation sera suivi par chacune des classes. Cette année, les séances seront massées (2 fois par semaine pendant 3 semaines ou 4 fois par semaine pendant 2 semaines).

9. Sécurité dans le bâtiment scolaire / alertes PPMS

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) qui indique les tâches de chacun en cas d'urgence a été mis à jour. La vérification des mallettes de confinement avec le contenu nécessaire pour chaque bâtiment a été faite.

Le PPMS attentat-intrusion a lui aussi été mis à jour. Celui-ci contient des informations détaillées sur l'école (bâtiments, personnels, élèves ...) nécessaires aux autorités et aux personnels en cas d'intrusion dans l'école.

Les mesures de sécurité mises en place à l'école sont les suivantes

- à chaque sortie et entrée des élèves, un enseignant se trouve au portail ou aux portes,
- l'enceinte de l'école est fermée à clé. Pendant les heures de classe, les parents doivent utiliser la sonnette côté mairie pour déposer ou chercher leur enfant.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 24 septembre à 13h45. L'alarme a fonctionné correctement. Le bâtiment a été évacué dans le calme et rapidement. Aucun incident n'est à déplorer.

Un exercice attentat-intrusion est prévu le 12 novembre à 10h45.

D'autres exercices PPMS sont à venir (PPMS séisme en janvier, et exercice incendie en mai).

10. Bilan financier :

M. GLASNER est à nouveau mandataire de la coopérative scolaire, Mme HAMMER en 2e mandataire (en cas de nécessité de remplacement).

Les comptes ont été vérifiés et approuvés le 08 octobre par un parent volontaire (Mme ZUMSTEIN) et la directrice, puis transmis à l'OCCE.

Si d'autres parents souhaitent consulter le classeur des comptes, ils peuvent le faire sur rendez-vous.

Les actions menées l'année dernière par l'association de parents d'élèves Graines de Mômes, ont permis de faire un don à l'école de 3 774 € pour cette année scolaire. De nouvelles actions ont déjà eu lieu ou sont à venir (bourse aux jouets, vente de fromages, de chocolats, de sapins, boum carnavalesque ...).

Nous remercions chaleureusement les membres de Graines de Mômes pour leur investissement et les dons effectués.

Grâce à leurs actions, une grande partie des projets pourra être intégralement financée par la coopérative scolaire.

11. Divers

Compte Educonnect

Pour les élèves du CP au CM2, l'école fonctionne en semestre. Il y aura donc 2 LSU dans l'année (février et juillet). Il n'y aura pas de version papier du LSU distribué aux familles. Pour consulter le livret scolaire, il faudra se rendre sur le service d'authentification national : EduConnect. Un compte EduConnect a été créé automatiquement pour chacun des responsables légaux lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) dans l'école. Les parents devront activer leur compte en indiquant leur numéro de téléphone portable.

Il est fortement recommandé aux familles de télécharger chaque LSU et de l'enregistrer afin de constituer au fur et à mesure des années le dossier scolaire de leur enfant.

Mise en ligne des procès-verbaux des Conseils d'école

Les PV sont en mis en ligne sur le site de la commune de Gries sous l'onglet Ecole.

Date du 2^e conseil d'école : mardi 18 mars à 17h30

Date du 3^e conseil d'école : lundi 23 juin à 17h30

Fin de la séance : 19h00

La secrétaire de séance

Mme Florine MEYER



La directrice

Mme DEGENEVE Frédérique



